

APPROCHE CONTEXTUELLE,
RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE

GRAND PAYSAGE

APPROCHE SPATIALE

POPULATION

HABITAT

ACTIVITÉS ET TISSU ÉCONOMIQUE

TOURISME

DIAGNOSTIC AGRICOLE

ÉQUIPEMENTS

MOBILITÉS

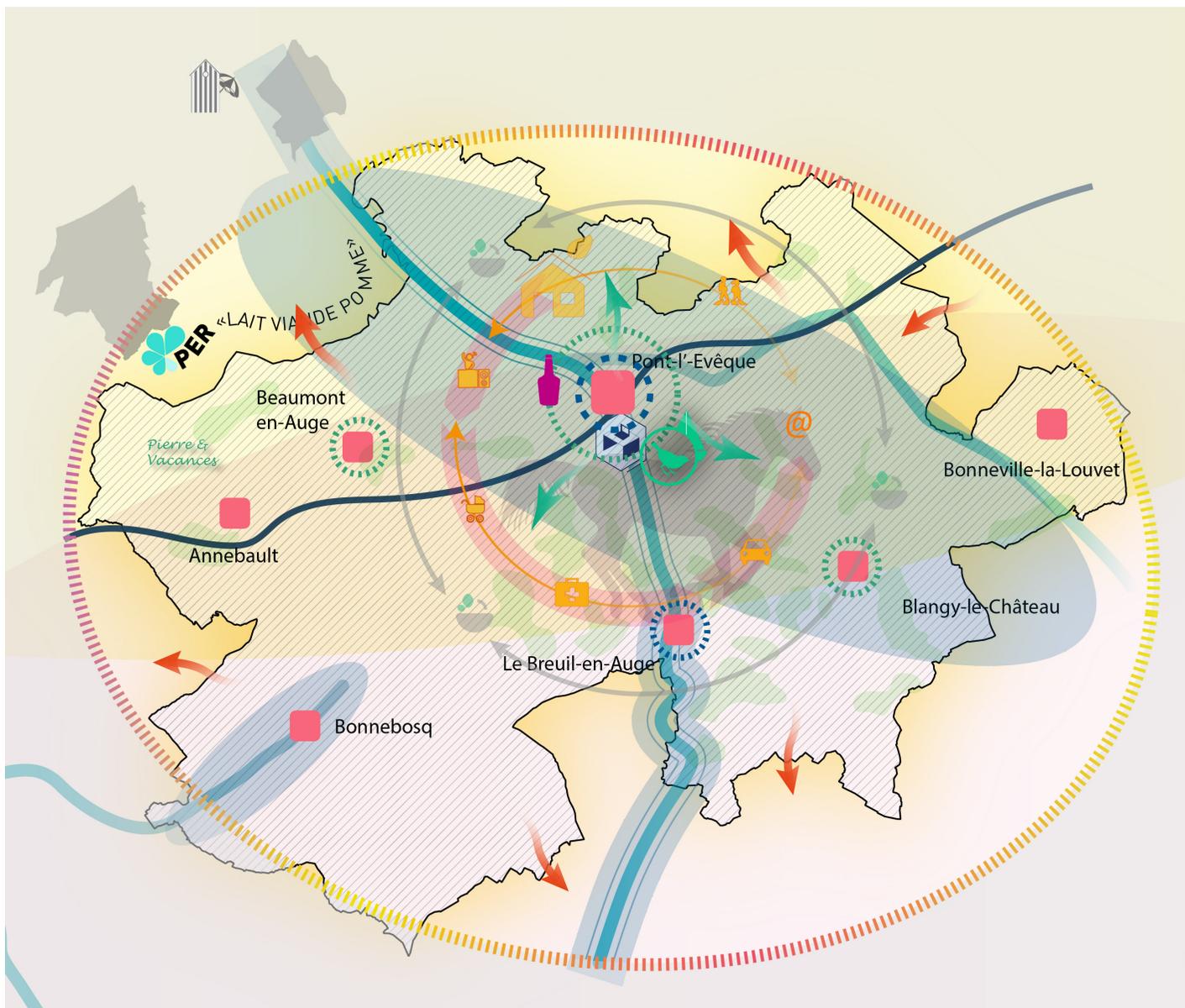
ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

SYNTHÈSE DES ENJEUX CROISÉS

PROPOSITION D'INVARIANTS

SYNTHÈSE DES ENJEUX

PROPOSITION D'INVARIANTS : SYNTHÈSE



RENFORCER L'ARMATURE TERRITORIALE, VECTRICE D'UNE IMAGE DE QUALITÉ

-  Pôle structurant à conforter comme locomotive du territoire
-  Pôles secondaires à affirmer
-  Conforter l'attractivité économique de Pont-l'Évêque pour maintenir l'emploi local
-  Développer l'attractivité économique du Breuil-en-Auge
-  S'appuyer sur l'attractivité de l'A13 pour développer l'économie locale et organiser une montée en gamme de l'offre

PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DES PAYSAGES

-  Renforcer la place de la filière équine dans l'économie locale
-  Trouver un équilibre en développement et maintien des identités/typologies des villages
-  Prendre en compte les risques d'inondations
-  Valoriser les paysages de la Touques
-  Valoriser le télécentre comme outil du dynamisme et de la «modernité rurale» du territoire
-  Prendre en compte les cavités et mouvements de terrains
-  Assurer la pérennité et le développement du système de restauration locale / filière courte

MAINTENIR LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES RURALES

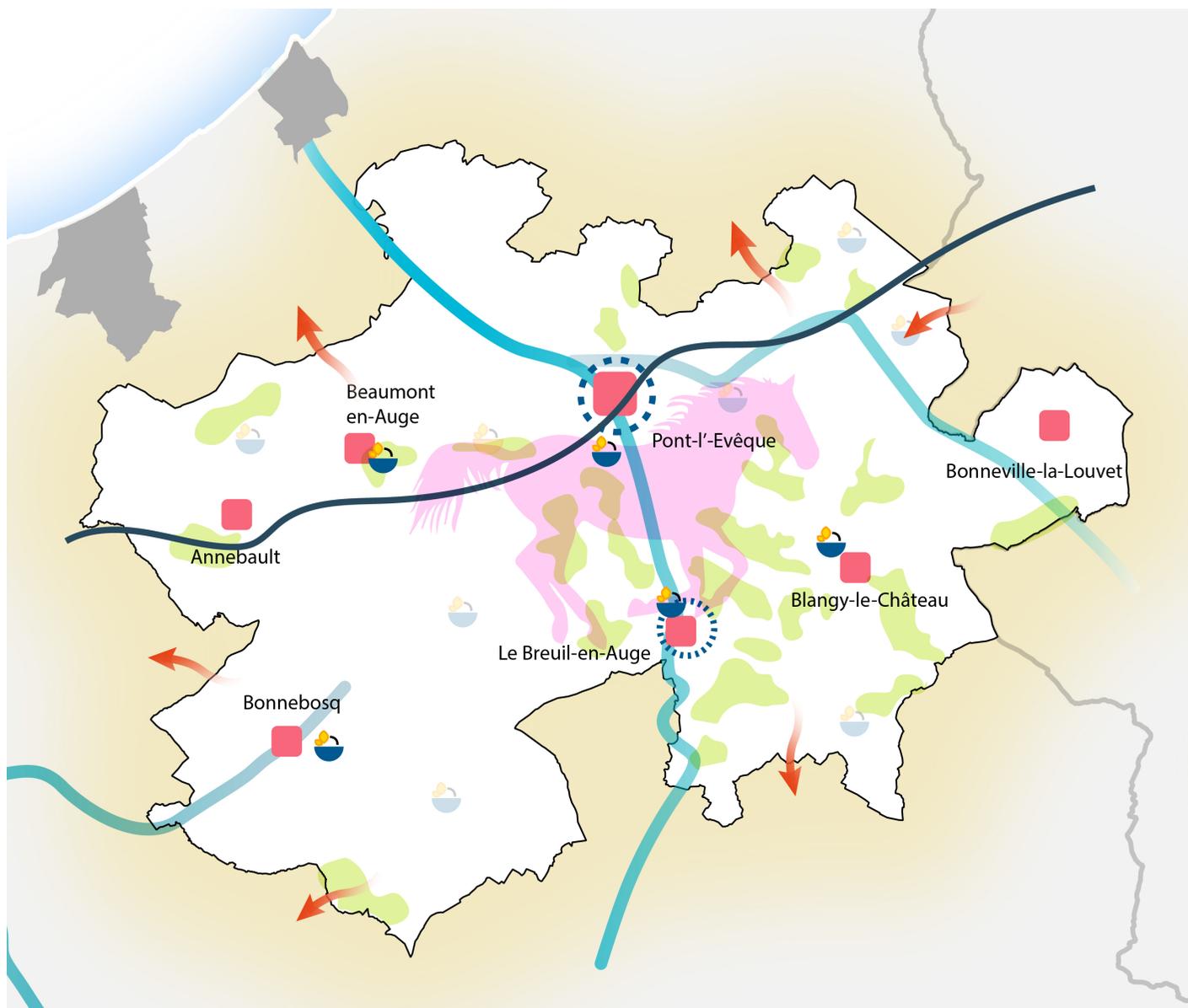
-  Favoriser les parcours résidentiels, lutter contre vacance et habitat dégradé (équilibre résidences secondaires/principales, logement social, rénovation énergétique...)
-  Assurer l'accès aux équipements à l'ensemble de la population : compléter l'offre? renforcer le maillage? développer une offre de transport adaptée?

DÉVELOPPER LA VOCATION TOURISTIQUE : BPI, UNE DESTINATION DE SÉJOUR

-  Maintenir l'identité du paysage et en assurer la promotion
-  Organiser et capter les flux touristiques pour conforter l'offre d'hébergements
-  Anticiper le devenir de P&V
-  Renforcer l'attractivité des communes à fort potentiel touristique
-  Optimiser le développement de la base de loisirs et de son camping («du loisirs vers le tourisme»)
-  Développer l'offre «tourisme gastronomique» / terroir
-  Développer les activités de «pêche» sur la Touques par des aménagements adaptés
-  Développer des connexions douces de Pont-l'Évêque vers les autres communes de la CCTA
-  Développer l'offre à destination de groupes en lien avec Calvados Expérience et diversifier l'offre d'animations

SYNTHÈSE DES ENJEUX : PROPOSITION D'INVARIANTS

RENFORCER L'ARMATURE TERRITORIALE, VECTRICE D'UNE IMAGE DE QUALITÉ



RENFORCER L'ARMATURE TERRITORIALE, VECTRICE D'UNE IMAGE DE QUALITÉ

-  Pôle structurant à conforter comme locomotive, vitrine mais aussi porte d'entrée principale du territoire
-  Pôles secondaires à affirmer : renforcer l'économie résidentielle
-  Capturer et organiser les flux touristiques et économiques dont bénéficie la CCTA : hiérarchie du réseau viaire, signalétique, qualité des bourgs

S'appuyer sur l'attractivité de l'A13 pour développer l'économie locale :

- Organiser une montée en gamme de l'offre immobilière
- Diversifier l'offre immobilière vers une économie plus tertiaire
- Augmenter les exigences de qualité des constructions en ZA
- Renforcer le positionnement du territoire sur les secteurs de la construction, logistique et commerce Be to Be

Conforter l'attractivité économique de Pont-l'Évêque pour maintenir l'emploi local

Développer l'attractivité économique du Breuil-en-Auge, porte d'entrée du territoire depuis Lisieux :

- tirer parti du potentiel important de son aire de chalandise sur le commerce de produits locaux
- s'appuyer sur l'attractivité croissante de la commune et de son échangeur sur la RD579

Participer à la structuration de la filière équine :

- conforter la présence des exploitations équines sur le territoire,
- accroître la création d'emplois dans les métiers associés (services, transport, artisanat...)
- éviter l'organisation sous forme de zones d'activités.

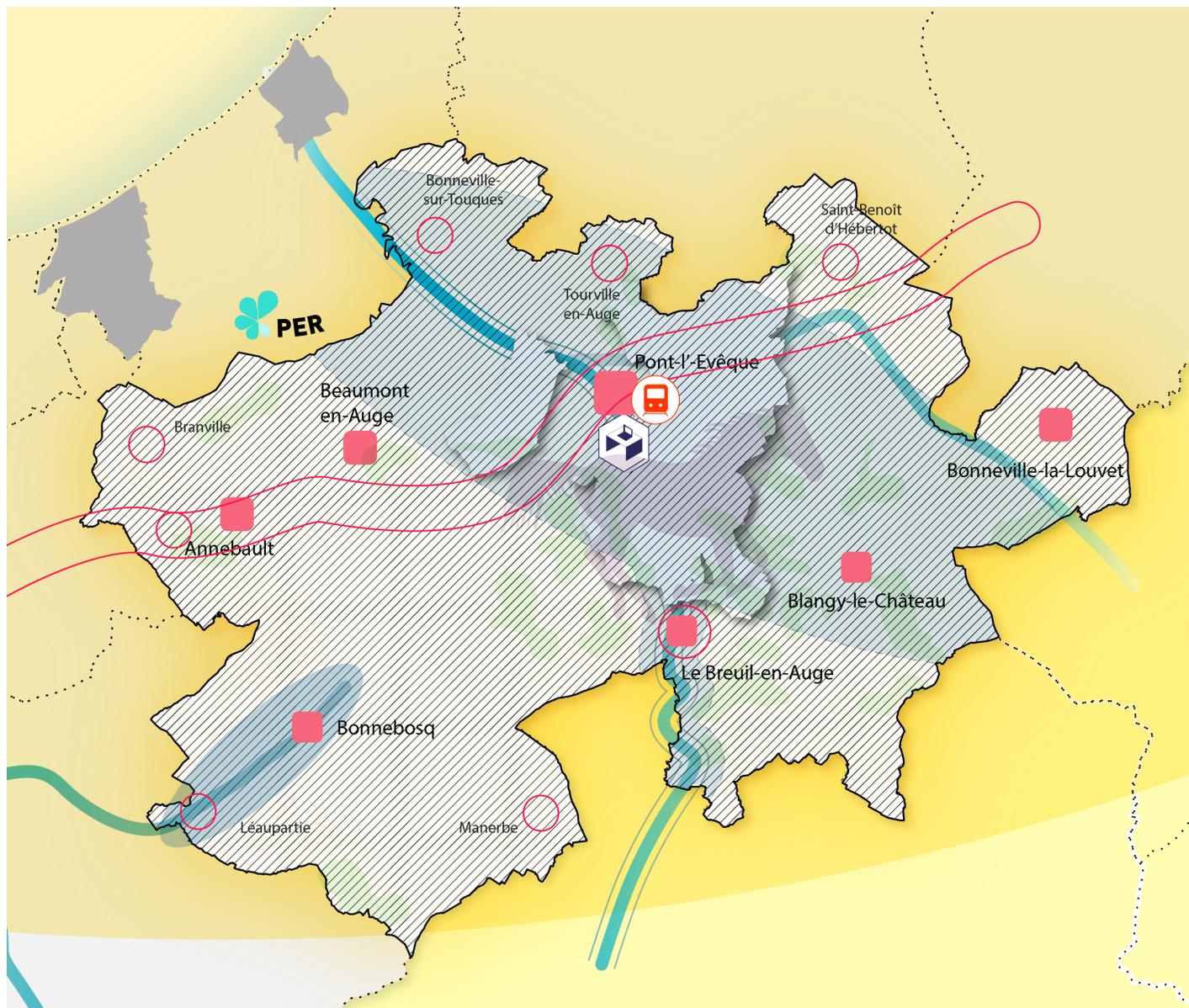
Accompagner l'économie locale «rurale» existante dans le diffus :

- Développement / évolution des activités existantes,
- Qualité des paysages et insertion des constructions,
- Mise en réseau des nombreuses micro-entreprises
- Favoriser l'implantation sur le territoire, d'activités portées par des privés liés au territoire (résidents secondaires notamment), via une communication ciblée et une politique d'accueil qui lève les principaux freins (logements, école, emploi du conjoint, etc.)

Développer /valoriser les circuits courts émergents et la vente directe :

- en s'appuyant sur les bassins de consommation des métropoles normandes ainsi que les touristes (littoral, visiteurs, passants, etc)
- en s'appuyant sur les marchés hebdomadaires ou du terroir et les commerces installés dans les polarités du territoire comme relais des produits locaux

SYNTHÈSE DES ENJEUX : PROPOSITION D'INVARIANTS PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DES PAYSAGES



PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DES PAYSAGES

- Maintenir et développer les haras qui participent aux spécificités paysagères et « urbaines » du territoire ainsi qu'à l'entretien des paysages
- Valoriser le télécentre comme outil du dynamisme du territoire + optimisation des flux routiers + soutien à l'entrepreneuriat local
- PER** Assurer la pérennité et le développement du système de restauration locale / filière courte
- Prendre en compte les risques d'inondations
- Prendre en compte les cavités et mouvements de terrains

Prendre en compte la diversité des paysages qui compose le Pays d'Auge rétro-littoral afin d'en maintenir les principales caractéristiques et prendre en compte les spécificités suivantes :

- Prendre en compte les qualités particulières des sites inscrits
- Affiner les connaissances liées à la trame verte et bleue du territoire (zones humides, vergers, haies, boisements, etc.)

Trouver un équilibre entre développement, économie foncière et maintien des identités en tenant compte des différentes typologies des villages

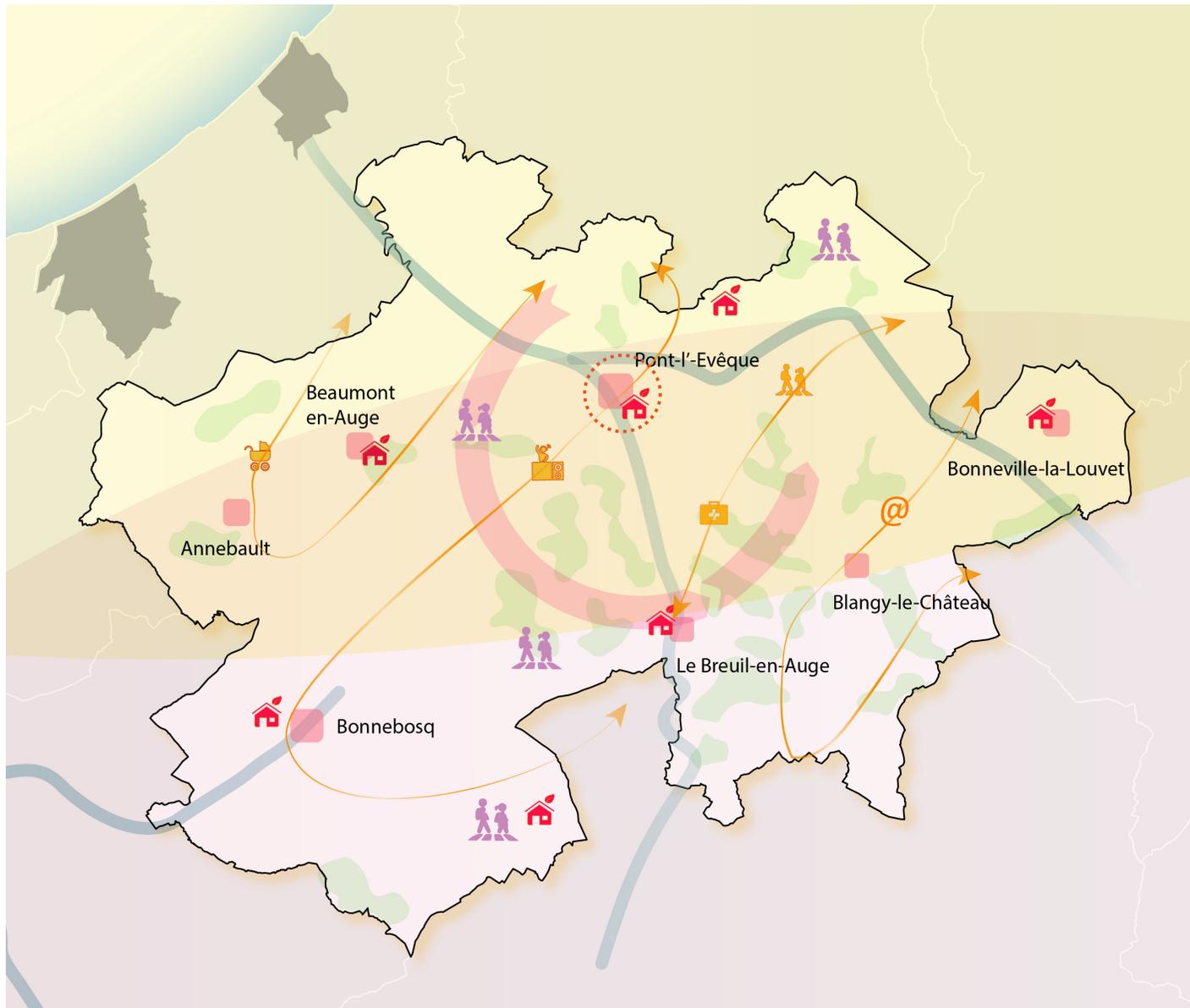
- Préserver, valoriser et pérenniser l'activité agricole**
 - Diversifier l'activité vers la production d'énergies (méthanisation, valorisation des haies, etc.)
 - Filières courtes / produits locaux
 - Renommée du territoire
 - etc.

Renforcer / Assurer le maintien de la qualité des entrées du territoire

- L'A13 : un espace vitrine à exploiter, un traitement paysager à renforcer sur la ZA de Pont-l'Évêque ?
- Valoriser la gare de Pont-l'Évêque comme porte d'entrée irrigant la CCTA
- Assurer un niveau de qualité similaire des « bourgs d'entrée » de la CCTA
Mise en place d'une signalétique ?

SYNTHÈSE DES ENJEUX : PROPOSITION D'INVARIANTS

MAINTENIR LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES



MAINTENIR LE DYNAMISME RÉSIDENTIEL DES COMMUNES

Favoriser les parcours résidentiels internes au territoire en assurant une complémentarité des typologies de logements entre les pôles et les communes rurales :

- développer une offre de petits logements pour les personnes âgées et les jeunes décohabitants, notamment dans les pôles
- développer une offre de maisons locatives et primo-accédants pour les jeunes ménages

Lutter contre l'habitat dégradé :

- en favorisant la rénovation énergétique des logements les plus anciens et du bâti de la reconstruction
- en étoffant l'offre de logements à loyers modérés au plus près des services et en complément d'une offre de mobilité adaptée

Assurer un équilibre entre les résidences secondaires et résidences principales sur le territoire et au sein des communes :

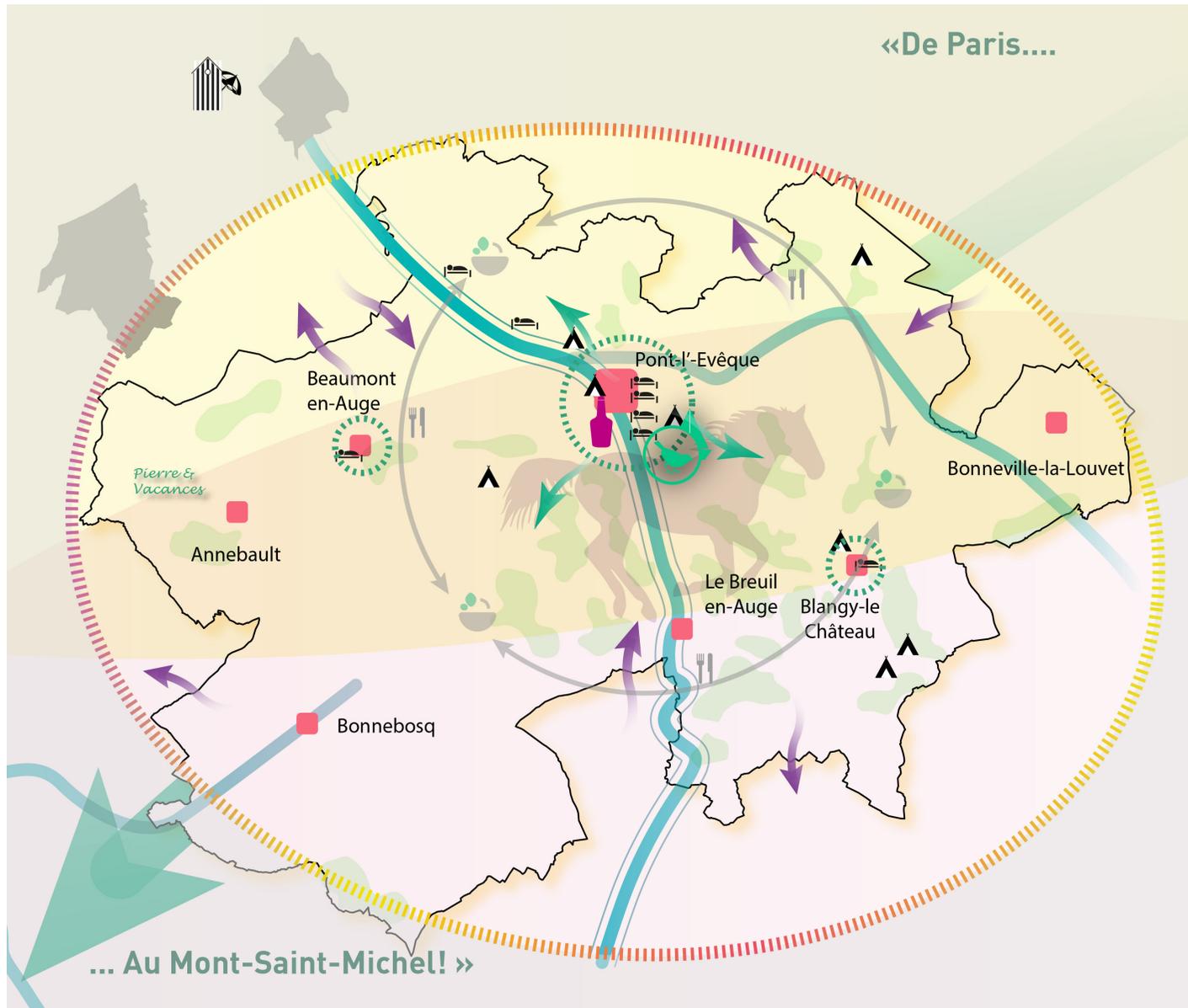
- dynamisme des communes / animation sociale / attractivité
- pérennité des commerces et des équipements
- qualité des paysages et des espaces bâtis
- accessibilité économique du parc pour les actifs locaux

Assurer l'accès aux équipements à l'ensemble de la population :

- Renforcer le maillage en s'appuyant sur les pôles secondaires /proximité
- Conforter / maintenir l'offre d'équipements sur Pont-l'Évêque et en faciliter l'accès à l'ensemble de la population
- Maintenir un service hospitalier sur le territoire et développer l'offre de santé/accompagner le vieillissement de la population
- Maintenir et conforter l'offre scolaire et périscolaire
- Compléter l'offre d'accueil petite enfance en cohérence avec les équipements scolaires et la localisation des emplois
- Renforcer l'offre culturelle sur le territoire notamment en spectacle et en s'appuyant sur les projets en cours (bibliobus, boîtes à lire, etc.)
- Améliorer l'accès au numérique
- Renforcer/conforter l'accessibilité des équipements scolaires lors du développement à venir des communes (villages-hameaux ou éclatés)

SYNTHÈSE DES ENJEUX : PROPOSITION D'INVARIANTS

DÉVELOPPER LA VOCATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE : LA CCTA, UNE DESTINATION DE SÉJOUR !



DÉVELOPPER LA VOCATION TOURISTIQUE : LA CCTA, UNE DESTINATION DE SÉJOUR!

Maintenir l'identité du paysage et en assurer la promotion et compléter la politique d'animation par une offre attractive pour les visiteurs afin de créer du passage et participer à la promotion du territoire

Organiser et capter les flux touristiques dont bénéficie la CCTA afin d'augmenter les temps de séjour : un positionnement clair à définir !

Renforcer l'attractivité des communes à fort potentiel touristique :

- Maintenir l'offre de commerces et services
- Assurer un équilibre entre résidences secondaires et principales
- Inciter les communes à valoriser leurs patrimoines et paysages

Maintenir la diversité et la densité de l'offre d'hébergement sur le territoire :

- Conserver une hotellerie de charme, vectrice d'identité et avec des niveaux de gamme différenciés
- Favoriser la réorientation de l'offre «HPA» vers une véritable offre touristique et non loisirs, à commencer par le camping de la base de loisirs
- Anticiper le devenir de la résidence Pierre & Vacances sur le long terme afin de pérenniser l'activité du site

Développer l'offre à destination de groupes en lien avec Calvados expérience qui se développe avec l'ambition d'attirer ces groupes :

- Un équipement autour du fromage qui génère une vraie demande ?
- Des initiatives privées à encourager, en priorité autour de la voie verte ?
- Une offre autour de la base de loisirs ? etc.

Développer l'offre touristique autour de la gastronomie et des produits du terroir :

- Valoriser les produits locaux, organiser leur commercialisation/promotion
- Conserver une offre de restauration de qualité et développer une offre différenciante qui attire les visiteurs : une destination !
- Penser le développement de la base de loisirs dans son ensemble et dans une logique intercommunale, pour en faire un équipement attractif pour les habitants comme pour les visiteurs
- Développer les activités de «pêche» sur la Touques (aménagements adaptés) et valoriser la voie verte pour irriguer le territoire et susciter les initiatives privées
- Développer des connexions douces de Pont-l'Évêque vers les autres communes de la CCTA et ses différents espaces d'intérêt et structurer, sécuriser et valoriser l'offre de randonnée

APPROCHE CONTEXTUELLE,
RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE

GRAND PAYSAGE

APPROCHE SPATIALE

POPULATION

HABITAT

ACTIVITÉS ET TISSU ÉCONOMIQUE

TOURISME

DIAGNOSTIC AGRICOLE

ÉQUIPEMENTS

MOBILITÉS

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

SYNTHÈSE DES ENJEUX CROISÉS

ANNEXES

GLOSSAIRE

ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE (JOINT EN ANNEXE)

DIAGNOSTIC AGRICOLE COMPLET (JOINT EN ANNEXE)

RAPPORT DES ETUDES ZONES HUMIDES (JOINT EN ANNEXE)

FORMULAIRES DESCRIPTIFS DES ZNIEFF (JOINT EN ANNEXE)

ETAT DES LIEUX SUR L'EAU POTABLE (JOINT EN ANNEXE)

GLOSSAIRE

Déciles (définition INSEE)

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (noté généralement D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent 10 % des salaires.

Indice de jeunesse

L'indice de jeunesse correspond au rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. S'il est supérieur à 1, les moins de 20 ans sont plus nombreux que les plus de 60 ans. S'il est inférieur à 1, le rapport s'inverse, les plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans.

Médiane (définition INSEE)

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salaires.

Remarque

De nombreuses grandeurs économiques sont limitées vers le bas et non vers le haut. Par exemple, le salaire horaire est limité vers le bas par le SMIC alors que certains salaires peuvent être très élevés. La moyenne est tirée vers le haut par les salaires élevés, même s'ils sont peu nombreux, et elle est pour cette raison généralement supérieure à la médiane.

Par ailleurs, l'incertitude qui affecte les valeurs extrêmes, en particulier les valeurs élevées, se reporte sur la moyenne mais n'affecte pas la médiane. Celle-ci est de ce point de vue un indicateur plus fiable.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi (indicateur de concentration d'emploi) est le rapport entre le nombre d'emplois dans la zone et le nombre d'actifs ayant un emploi. Il permet de positionner le territoire dans son tissu économique. Si le taux d'emploi est supérieur à 100, le nombre d'emplois offerts sur le territoire est plus important que le nombre d'actifs occupés qu'il héberge. Dans ce cas, on est sur un pôle d'emploi. A l'inverse, si le taux d'emploi est inférieur à 100, le nombre d'emplois proposés localement est inférieur au nombre d'actifs occupés présents sur le territoire. Dans ce second cas, la vocation résidentielle prédomine.